

Règlement d'Ordre Intérieur – Centre de Formation du Pôle d'Excellence CapitalAtWork Tchadou Volley

1. PARTICIPATION AUX ENTRAÎNEMENTS

Chaque joueuse s'engage à participer à minimum 80% des séances prévues dans le programme établi par le staff technique.

La présence régulière aux entraînements fait partie intégrante du processus de formation sportive et du développement individuel de chaque joueuse.

2. GESTION DES BLESSURES ET SUIVI MÉDICAL

En cas de blessure ou de problème physique, la joueuse est tenue de :

- prévenir immédiatement les entraîneurs concernés ;
- informer les kinésithérapeutes de référence du club ;
- consulter prioritairement le staff médical reconnu par le club.

Selon la nature de la blessure, le staff technique et médical décidera :

- de la présence obligatoire ou non aux séances de préparation physique ;
- de la participation partielle ou complète aux entraînements ballon.

Pour toute question liée à l'assurance, la joueuse ou ses parents doivent prendre contact avec la secrétaire Gaëlle Chevalier 0471865158 gaellechevalier@gmail.com

3. ÉQUIPES DE RÉFÉRENCE ET SÉLECTIONS

Chaque joueuse appartient à une équipe de référence à laquelle elle est, en principe, convoquée chaque semaine.

Toutefois, une joueuse peut également être amenée à évoluer dans une ou plusieurs équipes « bis » dans lesquelles elle peut être sélectionnée selon les besoins sportifs et les décisions du staff technique.

4. PRÉPARATION PHYSIQUE

Toutes les équipes sont tenues de participer aux séances de préparation physique organisées par le club.

Ces séances font pleinement partie du projet de formation sportive du club.

Le staff technique détermine :

- le nombre de séances prévues pour chaque groupe ;
- l'organisation et les objectifs de ces séances.

En cas de comportement inadéquat, de manque d'investissement ou d'attitude négative lors des séances physiques, le staff technique pourra décider de supprimer la participation à l'entraînement ballon.

5. PONCTUALITÉ ET PARTICIPATION À L'ORGANISATION

Compte tenu des impératifs scolaires et des horaires d'entraînement, il est demandé à chaque joueuse :

- d'arriver 15 minutes avant le début de l'entraînement ;
- de participer activement au montage et au rangement du matériel.

La ponctualité et l'implication dans la vie collective sont des valeurs essentielles du club.

6. COMPORTEMENT ET VALEURS DU CLUB

Le club étant reconnu comme Pôle d'Excellence, aucun comportement négatif, irrespectueux ou agressif ne sera toléré envers :

- les dirigeants ;
- les arbitres ;
- les entraîneurs ;
- les partenaires ;
- les adversaires.

Cette exigence s'applique aussi bien lors des entraînements que durant les matchs, tournois et déplacements.

Chaque joueuse représente l'image et les valeurs du club et doit adopter une attitude exemplaire en toutes circonstances.

7. COTISATION ET ÉQUIPEMENT

Cotisation

Le paiement peut être effectué :

- en une seule fois avant le 15 SEPTEMBRE 2026
- ou, en cas de difficulté, via un ordre permanent après accord avec les responsables du club.

Les personnes de référence pour toute question administrative ou financière sont Gaëlle, Hervé et Dominique.

Équipement

L'équipement sportif est fourni gratuitement par le club à chaque joueuse.

Cet équipement reste cependant sous la responsabilité de la joueuse tout au long de la saison.

Les règles suivantes sont d'application :

- en cas de départ après une seule saison, l'équipement reste la propriété du club et devra être restitué ;
- après 2 saisons complètes d'affiliation, l'équipement devient la propriété de la joueuse.

8. IMPLICATIONS DANS LA VIE DU CLUB

Chaque équipe est responsable ou partie prenante dans l'organisation d'un événement du club.

Cette implication collective fait partie intégrante du projet sportif et humain du club.

Par ailleurs, toutes les joueuses et leurs familles sont évidemment invitées avec grand plaisir à l'ensemble des événements publics organisés par le club.

Participation aux actions de soutien financier

L'académie représentant un coût important dans le budget du club, il est demandé aux joueuses de s'impliquer activement dans les actions organisées par le club.

Engagement des parents et des familles

Le club demande également aux parents et familles de participer, selon leurs possibilités, à la vie et au fonctionnement du club, notamment en :

- marquant les matchs ;
- assurant le rôle de délégué ;
- tenant la cafétéria ;
- organisant collectivement les déplacements ;
- favorisant le covoiturage ;
- aidant et soulageant les joueuses venant de plus loin.

Il est également demandé aux parents d'assurer le transport des enfants convoqués comme ramasseurs de balle lors des matchs de Liga.

Avantages liés au club

Chaque joueuse bénéficie :

- de l'entrée gratuite aux matches de Liga ;
- d'un abonnement destiné à sa famille.

9. RELATIONS ENTRE JOUEUSES, PARENTS ET STAFF

Le club attache une importance essentielle à la qualité des relations humaines entre les joueuses, les parents et les membres du staff.

Les échanges doivent toujours se dérouler dans un climat de respect, de confiance, d'écoute et de bienveillance, avec comme objectif prioritaire l'épanouissement sportif et personnel de chaque joueuse.

Dans le cadre du processus de formation, le club privilégie la communication directe entre la joueuse et le staff technique. Chaque joueuse est encouragée à :

- poser ses questions ;
- exprimer ses difficultés ;
- demander des explications concernant sa progression, son temps de jeu ou son rôle dans l'équipe.

Le staff s'engage de son côté à fournir des explications claires, respectueuses et constructives.

Les parents jouent un rôle essentiel de soutien et d'accompagnement, mais il est demandé que les questions sportives soient d'abord abordées directement entre la joueuse et les entraîneurs afin de favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la maturité des joueuses.

Les problématiques liées au jeu, aux choix sportifs, au fonctionnement de l'équipe ou au temps de jeu doivent être réglées strictement dans le cadre du « vestiaire », c'est-à-dire au sein du groupe et avec le staff concerné.

Aucune discussion conflictuelle ou intervention inappropriée ne sera tolérée :

- pendant les entraînements ;
- durant les matchs ;
- devant les autres joueuses, parents, arbitres ou supporters ;
- via les réseaux sociaux ou les groupes de messagerie.

Le club encourage un dialogue constructif et serein afin de préserver un environnement positif, cohérent et favorable à la progression de toutes les joueuses.

10. DIALOGUE ET ACCOMPAGNEMENT

Les dirigeants du club ainsi que la direction technique restent disponibles et ouverts au dialogue en cas de difficulté de quelque nature que ce soit.

Qu'il s'agisse :

- d'un problème sportif ;
- d'une difficulté relationnelle ;
- d'un souci organisationnel ;
- d'une situation scolaire, familiale ou personnelle ayant un impact sur la pratique sportive.

Les joueuses et leurs familles sont invitées à prendre contact avec les personnes concernées afin de rechercher ensemble des solutions adaptées.

Le club souhaite maintenir un climat de confiance, d'écoute et de collaboration constructive entre toutes les parties.

Chaque situation sera examinée avec attention, discrétion et bienveillance, dans l'intérêt de la joueuse et du bon fonctionnement collectif.

Référent éthique : Gaelle Chevalier

